



SYNDICAT

Pays de Maurienne
SAVOIE

BILAN D'ACTIVITÉS 2019

© Serge Duverney Prêt avec Alain Excoffier
Versant Maurienne du Massif de Belledonne
Point de départ : Saint-Alban-des-Villards
Ascension hivernale de la Pointe du Bacheux (2739m)

JANVIER 2020



2020 s'annonce comme une année déterminante pour l'avenir de notre vallée de la Maurienne et ce, à de nombreux titres, avec le renouvellement des équipes municipales en mars, l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale, la mise en œuvre de la phase projet définitif pour la réalisation de l'itinéraire cyclable de fond de vallée, l'actualisation du projet culturel de territoire, sans oublier l'implication du Syndicat de Pays de Maurienne, dans la préparation des prochaines programmations régionale (Contrat de Plan État Région) et européenne (fonds européens) 2021-2027.

Intégrer et exercer les deux nouvelles compétences Gestion des Eaux des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations et Établissement d'Enseignements Artistiques fut un des principaux défis relevés par le Syndicat du Pays de Maurienne en 2019. Au-delà de tous les chantiers, de tous les dossiers en cours au Syndicat du Pays de Maurienne, dont ce bilan d'activités vous restitue les temps forts, l'année 2019 a été marquée également par le lancement d'une réflexion sur les recompositions territoriales des EPCI-FP* de la vallée. Sans préjuger des résultats et des orientations qui seront décidées par les élus du futur mandat, il nous a semblé opportun et responsable, au vu de l'évolution des territoires sur le plan national et du changement de comportement des citoyens, d'engager cette démarche volontaire d'étude des impacts de différents regroupements en comparaison de la situation actuelle.

En ce début d'année, je formule le vœu de toujours continuer à travailler en équipe car c'est par les échanges et la confiance mutuelle que nous arriverons à améliorer la qualité de notre coopération. Je remercie tous les élus délégués du Syndicat du Pays de Maurienne ainsi que tous nos partenaires, du temps, si précieux, qu'ils ont accordé au fonctionnement de nos institutions durant ces six années.

(*) GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
EEA : Etablissement d'Enseignements Artistiques
EPCI-FP : les 5 Communautés de communes

Yves DURBET

Maire de la Tour-en-Maurienne - Président du Syndicat du Pays de Maurienne

COMPÉTENCES DU SYNDICAT

Yves DURBET
Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

Le Syndicat du Pays de Maurienne est un **syndicat de projets** s'élargissant, en fonction des compétences transférées, vers un syndicat de "Services".

La dernière modification des statuts a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 13 décembre 2018.

En 2019, le Syndicat du Pays de Maurienne s'organise autour des compétences suivantes à l'échelle de la vallée de la Maurienne :

Politiques contractuelles

POLITIQUES CONTRACTUELLES
Études, programmation, animation, gestion et évaluation des procédures contractuelles concernant l'intérêt du territoire.

Schéma de Cohérence Territorial

SCoT
Élaborer, mettre en œuvre, suivre, évaluer, modifier et réviser le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).

Établissement d'Enseignements Artistiques

EEA MAURIENNE
Entretien et faire fonctionner les Établissements d'Enseignements Artistiques, écoles de musique et conservatoire de musique à rayonnement communal, définis d'intérêt communautaire par délibération de la Communauté de communes concernée.



SYNDICAT
Pays de Maurienne
S A V O I E

Transports scolaires

Le Syndicat du Pays de Maurienne est autorité organisatrice de second rang des transports scolaires. À ce titre, il définit l'étendue et les modalités de mise en œuvre du service, dans le cadre :

- d'une délégation de compétences de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur les territoires des Communautés de communes de la CCPM, 4C, CCMG et CCHMV,
- d'une délégation partielle de compétence de la 3CMA (AOM).

AGRICULTURE

Accompagner, encourager le développement des filières agricoles et promouvoir ce secteur à l'échelle de la vallée.
Apporter un soutien aux structures collectives et aux organisations agricoles. Le Syndicat du Pays de Maurienne est propriétaire de l'abattoir Maurienne.

Développement économique

INDUSTRIE - ARTISANAT COMMERCE
Apporter un soutien aux structures collectives de développement économique.

TOURISME
Apporter un soutien aux structures collectives touristiques dont l'objet concerne l'ensemble de la vallée.

JEUNESSE
Financer la Mission Locale Jeunes de Maurienne et désigner ses représentants dans les organes de la MLJ.

Cadre de vie et environnement

POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES
Gérer les politiques environnementales et climatiques.

ÉCO-MOBILITÉ
Promouvoir, sensibiliser, développer, exploiter, gérer des services liés à l'éco-mobilité ou toutes autres solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)
Exercer, en lieu et place des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) membres du Syndicat du Pays de Maurienne, la compétence GEMAPI dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du Code de l'Environnement.

PRÉSENTATION

CRÉATION

4 décembre 2000 en substitution de l'Association des Maires de Maurienne.

COMPOSITION

5 Communautés de communes :

Porte de Maurienne (CCPM)	Canton de La Chambre (4C)	
Cœur de Maurienne Arvan (3CMA)	Maurienne Galibier (CCMG)	Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV)

• 1 Comité Syndical constitué de **56** délégués titulaires (+ 56 délégués suppléants)

• 1 bureau composé de **1** Président, **8** Vice-présidents et **5** autres membres :

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), transfrontalier	- agriculture et forêt (dont l'abattoir)
- culture, Pays d'Art et d'Histoire, grands événements	- industrie, artisanat, commerce, TIC
- personnel et finances	- rivières, environnement
- transport et transports scolaires	- tourisme

RESSOURCES HUMAINES

Le Syndicat du Pays de Maurienne compte **67 agents** (dont EEA = **45 Agents**) au 1^{er} décembre 2019 soit un total de 48,20 ETP (17 agents au 1^{er} décembre 2018) :

• 19 agents titulaires	• 17 CDI
• 30 CDD	• 1 occasionnel

Pierre-Marie CHARVOZ
Vice-Président

Votre contact technique :
Patricia FAVIER
rh@maurienne.fr



BUDGET PRINCIPAL

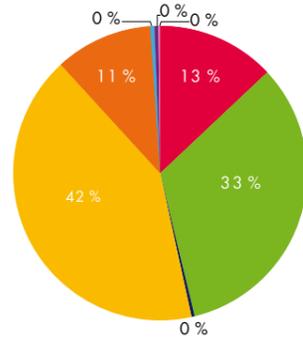
Le Syndicat du Pays de Maurienne dispose de deux budgets : un **budget principal** et un **budget annexe relatif au Transport Scolaire**, assujetti à la TVA.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

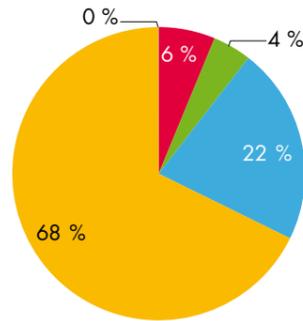
		% arrondis
Charges à caractère général	841 593.00 €	13 %
Charges de personnel et frais assimilés	2 153 733.40 €	33 %
Dépenses imprévues de fonctionnement	23 000.00 €	0 %
Virement section d'investissement	2 698 232.09 €	42 %
Autres charges de gestion courante	695 297.00 €	11 %
Intérêts des emprunts	29 710.00 €	0 %
Dotations aux amortissements	28 798.80 €	0 %
Charges exceptionnelles	11 250.00 €	0 %
TOTAL	6 481 614.29 €	

2019



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

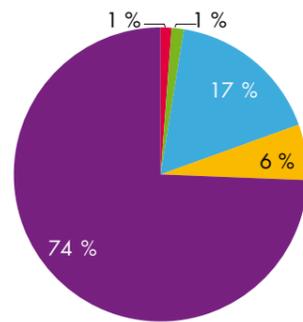
		% arrondis
Exédent antérieur reporté	404 512.22 €	6 %
Produits de services	275 583.82 €	4 %
Dotations, subventions	1 410 981.25 €	22 %
Participations des collectivités locales	4 389 037.00 €	68 %
Atténuation de charges	1 500.00 €	0 %
TOTAL	6 481 614.29 €	



INVESTISSEMENT

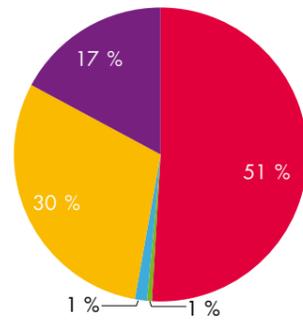
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

		% arrondis
Solde d'exécution reporté	62 808.18 €	1 %
Remboursement d'emprunts	71 834.00 €	1 %
Immobilisations incorporelles	898 250.00 €	17 %
Immobilisations corporelles	324 026.60 €	6 %
Immobilisations en cours	3 938 950.00 €	74 %
TOTAL	5 295 868.78 €	



RECETTES D'INVESTISSEMENT

		% arrondis
Virement de la section de fonctionnement	2 698 232.09 €	51 %
Dotations aux amortissements	28 798.80 €	1 %
Dotations, fonds divers et réserves	70 097.18 €	1 %
Subventions d'investissement	1 590 073.32 €	30 %
Emprunts et dettes assimilées	908 667.39 €	17 %
TOTAL	5 295 868.78 €	



BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE

Pierre-Marie CHARVOZ
Vice-Président

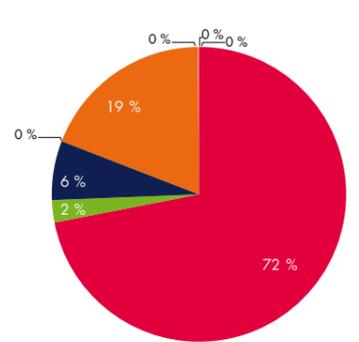
Vos contacts techniques :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr
Lucie ANTONACCI
compta@maurienne.fr

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

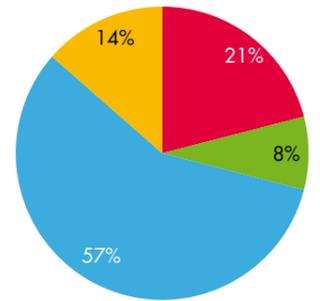
		% arrondis
Charges à caractère général	1 528 347.00 €	72 %
Charges de personnel et frais assimilés	52 000.00 €	2 %
Dépenses imprévues de fonctionnement	137 055.44 €	6 %
Virement section d'investissement	1 300.00 €	0 %
Autres charges de gestion courante	404 100.00 €	19 %
Intérêts des emprunts	0.00 €	0 %
Dotations aux amortissements	700.00 €	0 %
Charges exceptionnelles	1 150.00 €	0 %
TOTAL	2 124 652.44 €	

2019



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

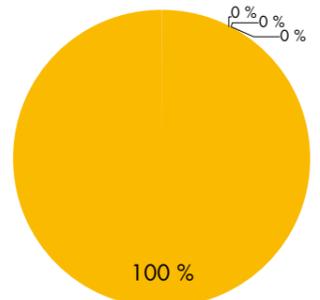
		% arrondis
Exédent antérieur reporté	445 652.44 €	21 %
Transport voyageurs	171 000.00 €	8 %
Subvention Département	1 220 000.00 €	57 %
Participations des collectivités locales	288 000.00 €	14 %
TOTAL	2 124 652.44 €	



INVESTISSEMENT

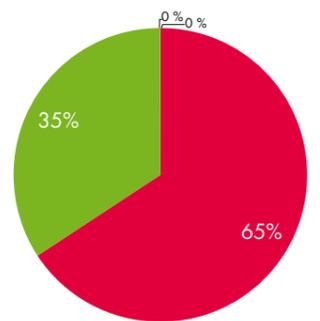
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

		% arrondis
Solde d'exécution reporté	0.00 €	0 %
Remboursement d'emprunts	0.00 €	0 %
Immobilisations incorporelles	0.00 €	0 %
Immobilisations corporelles	2 000.00 €	100.00 %
TOTAL	2 000.00 €	



RECETTES D'INVESTISSEMENT

		% arrondis
Virement de la section de fonctionnement	1 300.00 €	65 %
Dotations aux amortissements	700.00 €	35 %
Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0 %
Subventions d'investissement	0.00 €	0 %
TOTAL	2 000.00 €	



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



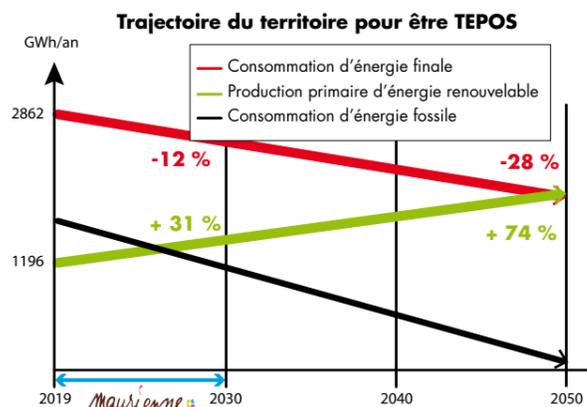
Yves DURBET
Président

Votre contact technique :
Julie RAUX
tepos@maurienne.fr

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE

- *TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPoS)
- *TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV)



Labellisée **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPoS-CV)** par l'État, avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la Maurienne s'engage d'ici 2050 à :

- réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique
- couvrir ses besoins par les énergies renouvelables locales pour atteindre l'équilibre entre productions et consommations d'énergie



© Alban Fernel - Station VAE Saint-Alban d'Hurtières

2019
TEMPS FORTS

UN SCoT TEPOS COMPATIBLE

Afin d'accentuer la planification de la transition énergétique, le SCoT du Pays de Maurienne propose d'intégrer les objectifs du TEPOS à horizon 2030. En conséquence, sans être prescriptif, les documents d'urbanisme se devront de contribuer à l'amélioration du mix énergétique et à la baisse des consommations énergétiques du territoire.

MOBILITÉ DOUCE, UN AXE MAJEUR DE LA STRATÉGIE TEPOS :

Pour agir dans le champ de l'écomobilité, le Syndicat du Pays de Maurienne s'arme et s'entoure de compétences, ainsi :

- depuis le 1^{er} janvier 2019, le Syndicat du Pays de Maurienne est compétent pour "promouvoir, sensibiliser, développer, exploiter, gérer des services liés à l'écomobilité ou toutes autres solutions alternatives à la voiture individuelle à l'échelle de la vallée".
- depuis le 1^{er} juillet 2019, le Syndicat du Pays de Maurienne est actionnaire de l'Agence Écomobilité, dont l'objet est de développer la mobilité durable pour le compte de ses actionnaires.

DES ÉQUIPEMENTS VENUS SOUTENIR LA PRATIQUE DU VÉLO ET TOUT PARTICULIÈREMENT DU VAE

EN 2 ANS, 8 COLLECTIVITÉS ONT INSTALLÉ :

- 6 stations de 28 VAE en libre-service,
- 543 racks à vélo dont 20 avec prises pour recharge de VAE,
- 13 bornes de recharges rapides pour VAE,
- 5 stations multi-services,
- 11 box à vélos sécurisés.

ARRÊT DE L'AIDE POUR LA RÉNOVATION PERFORMANTE DE L'HABITAT PRIVÉ

Force est de constater que l'aide instaurée par le Syndicat du Pays de Maurienne via les crédits TEPCV pour la rénovation performante de l'habitat privé n'a pas rencontré son public. Deux propriétaires ont bénéficié d'un accompagnement de l'ASDER et un dossier a pu être soutenu financièrement.

2020

MASSIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Rénover l'habitat privé, un enjeu fort : 30 % des dépenses énergétiques du territoire sont réalisées par le secteur résidentiel et le chauffage représente quant à lui 74 % des dépenses énergétiques d'un ménage. L'État ambitionne de couvrir l'ensemble du territoire français de structures visant à accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique. La Maurienne devra répondre à l'appel de l'État et réfléchir à son niveau de service public de l'habitat.

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

Financé par le programme ALCOTRA, la Maurienne souhaite :

- étendre à l'ensemble de la vallée le système d'autostop organisé, initié par la Haute-Maurienne Vanoise,
- accompagner les entreprises dans la recherche de solutions pour la mobilité de leurs salariés.

L'animation, facteur indispensable à la réussite de ces projets, sera réalisée par l'Agence Écomobilité.

ITINÉRAIRE CYCLABLE DE FOND DE VALLÉE



Yves DURBET
Président

Votre contact technique :
Julie RAUX
tepos@maurienne.fr



2019
TEMPS FORTS

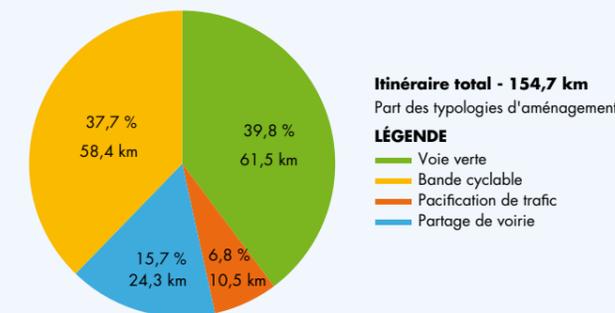
NOUVEAUTÉ
2019

L'itinéraire cyclable est inscrit sous le numéro V67 au Schéma National Vélo.

Le Pays de Maurienne a engagé une phase importante d'études pour la réalisation d'un itinéraire de fond de vallée parcourant l'intégralité de la Maurienne d'Aiton à Bonneval-sur-Arc, véritable épine dorsale cyclable de la Maurienne. Plusieurs bureaux d'études ont été choisis pour réaliser :

- une mission d'expertise écologique et un inventaire 4 saisons,
 - une mission de maîtrise d'œuvre de conception comportant les phases d'études préliminaires et avant-projet.
- Ces études ont pour objectifs de proposer des aménagements qui assurent, à la fois, une continuité cyclable optimale et apportent un niveau de sécurité maximal aux usagers.

Les études préliminaires, achevées en octobre 2019, ont conduit à la répartition suivante :



20 haltes (courtes ou longues durées) jalonnent également l'itinéraire et proposeront un niveau de service adapté pour chacune des haltes (tables pique-nique, toilettes...).

2020

- Lancement de l'AVant-Projet (AVP) : déclinaison technique des aménagements prévus à l'étude préliminaire (relevés topographiques, études géotechniques, diagnostics sur ouvrage d'art).
- Inventaire faune-flore : finalisation des repérages et comptages faune-flore.

- Dépôt des dossiers réglementaires pour lancement de la procédure de demande d'autorisation environnementale.
- Poursuite de la réflexion engagée sur le portage de l'infrastructure en phase travaux.

CONTRAT TERRITORIAL DE LA SAVOIE (CTS)



Yves DURBET Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

2019 TEMPS FORTS

Le Comité de pilotage a validé au cours de l'année 2019 près de **1 250 000 € de crédits CTS** en investissement et en fonctionnement.

QUELQUES ACTIONS PHARES

- **Soutien en investissement aux projets assainissement et entretien des milieux aquatiques (456 456 €)** : financement des stations d'épuration de Val d'Arc et Bonneval-sur-Arc, entretien des cours d'eau du Bonrieu et du Glandon.
- **Immobilier de Loisirs** :
 - en soutien à la politique de remise en marché des hébergements touristiques menée par les collectivités, le Syndicat du Pays de Maurienne a lancé un appel à projet visant à renforcer ces actions sur les territoires,
 - 4 dossiers ont été retenus par le comité de pilotage pour un montant de subvention de 224 725 €.

- **Soutien à la 4^{ème} édition de "Famille en Fête"** : Le collectif Famille en Fête a choisi la thématique de l'alimentation avec pour titre "les gourmands disent, les gourmandises". Le Département a soutenu cet évènement au côté de la Caisse d'Allocations Familiales et du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents à hauteur de 30 à 50 % des dépenses.

2020

3 ANS POUR CONSOMMER L'INTÉGRALITÉ DES CRÉDITS CTS

- Soutien de 100 000 € par projet pour la création de **2 nouvelles Maisons de Santé en projet**.
- Lancement d'un **avenant** afin de réajuster les crédits en fonction des états de consommation de chaque fiche-action.

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR L'HÉBERGEMENT DES SALARIÉS DU CHANTIER LYON-TURIN DANS LE PARC PRIVÉ LOCATIF



Yves DURBET Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

Dans le cadre de la mobilisation de 380 logements dont 180 nécessitant des travaux avec aides financières, selon différentes modalités (amélioration énergétique, logement moyennement dégradé ou très fortement dégradé à réhabiliter), de l'accompagnement de la mise en location et de l'offre pour une sécurisation des loyers avec l'intermédiation locative, le dispositif d'animation envisagé prévoit :

- un **PIG** porté par le Syndicat du Pays de Maurienne qui permet, avec l'aide d'un prestataire, d'accompagner les bailleurs,
- un lieu unique pour toutes les démarches : la **Maison de l'Habitat** à Saint-Jean-de-Maurienne.

2019 TEMPS FORTS

Des projets potentiels mais un état d'avancement variable pour le programme en raison d'une demande faible de la part des salariés du Lyon-Turin en recherche de solution de logement et par voie de conséquence une inquiétude des propriétaires pour louer et investir :

- sur 17 projets représentant 23 logements sans travaux ayant fait l'objet d'une offre locative en intermédiation avec la SASSON, un seul propriétaire est passé à l'acte (1 logement sur Modane).
- sur 101 projets avec travaux, représentant 219 logements, 5 dossiers (6 logements sur Saint-Jean-de-Maurienne et 1 logement sur La Chambre) sont engagés avec les partenaires financiers. Ces chiffres sont corrélés avec l'activité de la Maison de l'Habitat dont le nombre de personnes renseignées est en baisse par rapport à 2018.

Une année vraisemblablement boostée par une reprise de la communication sur le programme en raison de l'engagement effectif des principaux chantiers TELT et SNCF Réseau (tranchée couverte et PEM transitoire à Saint-Jean-de-Maurienne, puits de ventilation d'Avrieux) et par un élargissement du dispositif de l'intermédiation locative aux non salariés du Lyon-Turin.



2020

PÔLE CULTURE



Roger ARNOUX Vice-Président

Vos contacts techniques :
Ludivine MOULARD
culture@maurienne.fr
Sylvie GODARD
developpement.culturel@maurienne.fr
Marion KERN
referent.pah@maurienne.fr

2020 : REFONTE DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Le Syndicat du Pays de Maurienne s'engage pour le **développement culturel de la Maurienne**, aux côtés de ses partenaires financiers, dans les **4 domaines** suivants :

1. L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ,

avec l'offre d'enseignement en musique, danse, théâtre et arts plastiques de l'Établissement d'Enseignements Artistiques (EEA) Maurienne.

2019 TEMPS FORTS

EEA MAURIENNE

- **Création de la Commission EEA (élus référents)**,
- Mise en œuvre effective du transfert des agents,
- Harmonisation des tarifs et de l'offre d'enseignement, création d'une plaquette,
- Mise en place des inscriptions 2019/2020 et du paiement en ligne via iMuse et Pay-FIP,
- Création de nouvelles offres de pratiques musicales collectives sur les sites Maurienne Galibier et Haute-Maurienne Vanoise et d'une classe théâtre sur le site Porte de Maurienne,
- Installation dans de nouveaux locaux sur le site Haute-Maurienne Vanoise,
- Clarification du cadre horaire d'intervention des enseignants.

2020

- **Refonte du Projet d'Établissement de l'EEA**,
- Création d'un plan de formation,
- Renforcement des partenariats avec les collèges et les lycées du territoire,
- Harmonisation des conditions d'accueil des personnels et des usagers (équipements et locaux),
- Réflexion sur la communication interne et externe de l'EEA,
- Création du Conseil d'Établissement.



2. L'ENTRETIEN DE L'ÉCOSYSTÈME CULTUREL :

- accompagnement individuel et collectif du réseau des opérateurs culturels du territoire,
- soutien en investissement à la création ou la rénovation d'équipements culturels.

2019 TEMPS FORTS

COMITÉS D'ACTION CULTURELLE (CAC)

- Contribution à la création du CAC Cœur de Maurienne Arvan avec la DDAC - Département,
- Co-animation des CAC Porte de Maurienne, La Chambre, Cœur de Maurienne Arvan.

2020

- Contribution à la création du CAC Maurienne Galibier avec la DDAC - Département,
- Co-animation des CAC Porte de Maurienne, La Chambre, Cœur de Maurienne Arvan et Maurienne Galibier.

3. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) TOUT AU LONG DE LA VIE :

- accueil d'équipes artistiques en résidence d'action culturelle (dont Biennale Culturelle Maurienne),
- interventions hors les murs de l'Établissement d'Enseignements Artistiques (EEA) Maurienne,
- actions spécifiques labellisées Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie.

2019
TEMPS FORTS

CTEAC MAURIENNE

2020

- **Signature** par le Syndicat du Pays de Maurienne de la **Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle Maurienne** (avec la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Savoie-Mont-Blanc, le Département de la Savoie et la Communauté de communes Haute-Maurienne Vanoise), pour la période 2018-2021.

- Suivi de la convention et des projets financés dans ce cadre,
- Élaboration des dossiers de demande de subvention liés à la convention.

BIENNALE CULTURELLE EN MAURIENNE

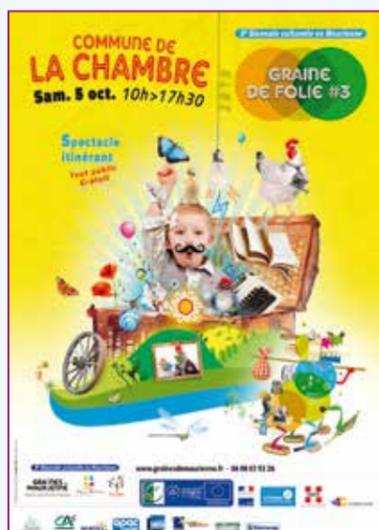
- Poursuite de **"Graines de Maurienne"** avec le collectif Fusées : Graines de folie #2 et #3 (zone agricole de Sollières-Ternignon et Coopérative Laitière de La Chambre),
- **"Échos de la Biennale"** : suivi des 6 projets agri-culturels,
- Suivi des **actions de sensibilisation à l'alimentation durable et locale** avec AGATE Territoires,
- **Bilan/perspectives** du dispositif.



EN 2 ANS DE RÉSIDENCE :

- 1270 scolaires et habitants en ateliers,
- 740 spectateurs aux Graines de Folie.

La Biennale Culturelle en Maurienne est une résidence de création artistique partagée avec les habitants (scolaires et adultes) du territoire. Une équipe artistique est choisie tous les 3 ans par appel à projets pour réaliser cette résidence et proposer, au terme d'une année d'ateliers de création partagée répartis sur tout le territoire, une ou plusieurs créations artistiques originales.



AUTRES RÉSIDENCES D'ACTION CULTURELLE (EN LIEN AVEC L'EEA)

- Accompagnement d'un **projet arts visuels avec Damien Traversaz et le Collectif Pil'z** sur Porte de Maurienne,
- Portage d'un **projet cirque avec la Compagnie Un d'ces 4** sur le secteur de La Chambre.

- Suivi des projets arts visuels et cirque,
- Accompagnement du **projet photographie avec Baptiste Payen** sur Cœur de Maurienne Arvan,
- Portage du **projet chanson avec la Compagnie Zèbre à 3** sur le secteur de La Chambre,
- Portage du **projet chanson avec la Compagnie Couleur Café** sur le secteur de La Chambre, à destination des élèves de l'EEA.

OPÉRATION OSEZ LES ARTS

Co-organisation avec le Département, la Commune de Saint-Jean-de-Maurienne et les enseignants de l'EEA

- Thématique 2019 : **"Osez les Arts au Naturel"**.
- Thématique 2020 : **"Osez les Arts Sans Frontières"**.

ACTIONS SPÉCIFIQUES LABELLISÉES PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

- **Diffusion d'un nouvel atelier jeune public (8-12 ans) "J'habite la montagne"** : évolution d'un village de montagne (urbanisme, architectures, modes de vie, interactions entre les espaces et les activités humaines). À disposition des établissements scolaires et des services Enfance Jeunesse.
- **Programmation des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) et des Saveurs d'Automne (SA)**
 - **JEP** : visites guidées et conférences en images (dans les foyers logements et EHPAD de la vallée).
 - **SA** : nouvelle conférence-dégustation au Museobar en partenariat avec un artisan chocolatier de Modane.

- **Projet d'ateliers artistiques** autour du travail photographique de Sylvie Bonnot présenté page suivante.
- **SA et JEP** : renforcement de la collaboration avec "La Maurienne dans l'assiette" et les EHPAD.



© Facim

4. LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR LA CULTURE

- Biennale Culturelle Maurienne,
- Tourisme culturel et attractivité territoriale au travers des itinéraires et dispositifs de découverte labellisés Pays d'Art et d'Histoire,
- Circulation de l'information culturelle au travers de l'Agenda Culturel Maurienne.



2019
TEMPS FORTS

PROGRAMME D'ACTIONS PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

2020

- **Programmation culturelle avec les offices de tourisme et communes** : visites des centrales EDF, sorties "À la rencontre des alpagistes", visites guidées des villages et des forts, soirées en images, excursions en Italie et programmation de 2 Surprises baroques à Val-Cenis.

EN QUELQUES CHIFFRES

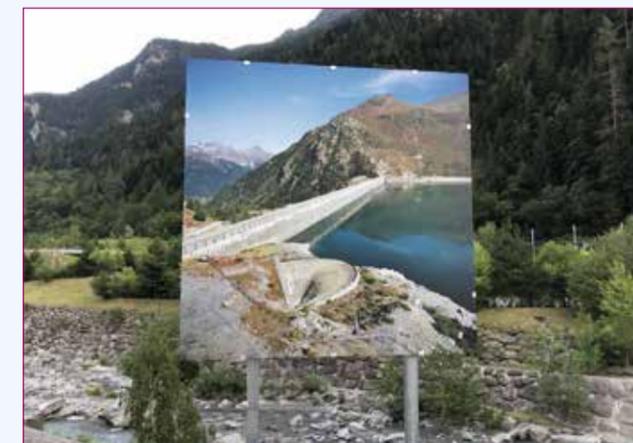
- 64 activités hivernales,
- 135 activités estivales,
- + de 4 000 visiteurs.

- **Parcours photographique "Derrière la retenue, les chemins de l'eau en Savoie" (2019-2023)** : installation de 21 photographies grand format de l'artiste plasticienne Sylvie Bonnot, en extérieur, sur 12 communes d'Hermillon à Bessans, autour des sites hydroélectriques, le long de l'Arc et autres rivières. Cette exposition illustre comment barrages, conduites et usines s'intègrent aux autres usages de la montagne. Elle prend appui sur l'itinéraire des Chemins de l'hydroélectricité® et le DIAP (usages de l'eau et hydroélectricité) et a été conduite avec les communes, le Département et EDF UPAlpes.

- **Renouveau des Chemins du Baroque® et opération inter-espaces valléens Escapades Baroques dans les Alpes** :
 - renouvellement de l'offre de découverte des édifices baroques en saison estivale en associant les arts baroques dans toutes leurs dimensions créatives, culturelles et patrimoniales avec une ouverture sur d'autres thématiques et des activités de pleine nature,
 - poursuite du programme d'actions avec les acteurs de la vallée.

Renouveau des Chemins du Baroque® et Opération inter-espaces valléens Escapades Baroques dans les Alpes avec un point d'orgue en saison estivale :

- diffusion des nouvelles offres artistiques : spectacle de rue "L'échappée baroque", film d'animation (4 mn), création musicale en lien avec l'Orchestre des Pays de Savoie,
- finalisation et diffusion des offres de découverte : séjours packagés/journées découverte liant l'art baroque à d'autres activités, stages de pratiques artistiques, supports de découverte en autonomie dans les édifices à destination des familles,
- actions de communication : site web, teasers, affiches, dépliants, campagnes médias, réseaux sociaux, éductours.



© Facim - Orelle (parking de la télécabine), "Barrage de Bissorte, Orelle"



© Facim - Hermillon (face à la mairie), "Bassin de démodulation de Longefan en sortie de la centrale d'Hermillon. Aménagement Arc-Isère. Vue sur le Grand Châtelard"

Le Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie (PAH) est un label national attribué par le Ministère de la Culture aux 4 vallées Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Val d'Arly. Il est le fruit d'une politique volontaire et qualitative portée par les collectivités pour :

- préserver, connaître et valoriser les richesses culturelles et patrimoniales,
- soutenir la création, la qualité architecturale et le cadre de vie.

Il est mis en œuvre par la Fondation Facim avec le soutien du Département de la Savoie, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et des collectivités porteuses du label, autour d'une action culturelle commune qui s'appuie sur :

- **6 itinéraires culturels thématiques** : Chemins du Baroque®, Pierres-fortes de Savoie®, Terres des Alpes®, Archipels d'altitude®, Voyages autour de la table® et Chemins de l'hydroélectricité®,
- **des dispositifs territoriaux thématiques d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (DIAP) renforçant la logique d'itinéraires** : alpages et agropastoralisme, usages de l'eau et hydroélectricité, industrie et tourisme industriel, goût de montagne et tourisme gourmand,
- une **démarche associant le patrimoine et la création artistique et littéraire**.

Le Syndicat du Pays de Maurienne porte le label PAH et le poste de référent Maurienne.

fondation
facim
www.fondation-facim.fr

VILLES
& PAYS
D'ART
& D'HISTOIRE

VALORISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE ALIMENTAIRE LOCALE



Jean-Michel GALLIOZ
Vice-Président

Vos contacts techniques :
Myriam NGUYEN
leader@maurienne.fr
Christel ROMERO
gestion.leader@maurienne.fr

NOUVEAUTÉ
2019

Dans le cadre du **programme européen de développement rural LEADER**, le Syndicat du Pays de Maurienne porte et anime jusqu'à fin 2022 une démarche ciblée sur la **diversification** et la **valorisation de l'offre alimentaire de Maurienne en circuit court**.

2019 TEMPS FORTS

UN PROGRAMME QUI RÉPOND À SES OBJECTIFS

Depuis 2016, **31 personnes et structures bénéficiaires**, dont 80 % de porteurs de projets privés.

Encourager un secteur agro-alimentaire dynamique et sa diversification

15 projets soutenus

- 4 installations agricoles : maraîchage diversifié, miel, plantes aromatiques et conserves paysannes,
- Nouveaux produits : raclette fermière IGP, Tomme de chèvre,
- Soutien de productions existantes.

Commercialiser et transformer les produits locaux en circuit court

20 projets soutenus

Dont 10 créations d'entreprises, commerçants et artisans alimentaires : distributeur automatique de Beaufort, traiteur Petite Enfance pour la restauration collective, promotion...

Sensibiliser la population à l'agriculture de montagne et ses produits

4 projets soutenus dont :

- 3^{ème} Biennale Culturelle en Maurienne (voir page Culture),
- Opération de sensibilisation à la transmission agricole,
- Rucher pédagogique.

RESTAURATION COLLECTIVE ET CIRCUIT COURT

Participation à la concertation animée par le Département sur les circuits courts et l'alimentation : élaboration d'un plan stratégique de développement qui vise à favoriser une alimentation saine et durable en Savoie.

Journée à destination des professionnels de la restauration collective. Élus, producteurs, cuisiniers et prestataires de la restauration collective se sont réunis autour de 2 temps forts :

- intervention sur l'hygiène alimentaire et la réglementation européenne (14 participants),
- marché de producteurs (36 participants / 14 producteurs).

© Le Rucher de Nôé - Saint-Rémy-de-Maurienne



2020

POURSUITE DE LA PROGRAMMATION

- Animation du réseau constitué autour de la **restauration collective**,
- Travail à l'**émergence de projets structurants**,
- **Coopération LEADER** : valorisation spécifique des produits de montagne avec le Groupe d'Action Local italien "Escarton e valli Valdesi". Le projet se décline avec des actions communes et des actions spécifiques à chaque territoire sur les filières viande et fromage.



© Ferme des Aubracs à Saint-Michel-de-Maurienne

Découvrez
les projets soutenus
sur www.maurienne.fr

LEADER
Maurienne



1 479 000 € DE FEADER POUR LA MAURIENNE
enveloppe complémentaire comprise

Depuis le début du programme :

- 943 795 € de FEADER attribués + 239 887 € d'autres financeurs publics (Région, Département, Communautés de communes),
- 39 projets sélectionnés ou programmés,
- 64 % de crédits consommés.

EN 2019

- 37 porteurs potentiels rencontrés,
- 23 dépôts de dossiers effectifs,
- 22 engagements juridiques dont 7 dossiers payés.

* un circuit est désigné comme "circuit court" dès lors qu'il compte un intermédiaire maximum dans le périmètre géographique de la Maurienne.

ABATTOIR



Jean-Michel GALLIOZ
Vice-Président

Votre contact technique :
MARTIN SCHOCH
martin.schoch@smb.chambagri.fr
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

Le Syndicat du Pays de Maurienne, propriétaire de l'abattoir situé à Saint-Étienne-de-Cuines, assure le renouvellement du gros matériel et prend à sa charge la modernisation de l'outil. Le Syndicat du Pays de Maurienne est membre du Conseil d'Administration de la société de gestion qui se porte garant du bon fonctionnement de l'équipement.

2019 TEMPS FORTS

L'activité de l'abattoir se stabilise (+4T par rapport à octobre 2018 soit 318T). Les principaux travaux de modernisation sur la chaîne ovine ont permis d'améliorer le confort d'abattage et par conséquent de garantir la qualité de la viande obtenue avec une traçabilité plus efficiente.



2020

L'abattoir est un outil de proximité multi-espèces, prestataire de services. Le maintien de cet outil est un axe fort de la stratégie alimentaire portée par le territoire. Ils'agit d'un maillon indispensable pour la valorisation et la commercialisation de la viande produite en Maurienne.

Mis en service en 1998 et en vue de pérenniser ses performances techniques et économiques, l'abattoir requiert des travaux d'entretien de toiture, des investissements pour la réfection des vestiaires et l'acquisition d'une centrale de froid des équipements de stockage plus respectueuse de l'environnement.

PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)



Jean-Michel GALLIOZ
Vice-Président

Votre contact technique :
Béatrice DARVES
spm@maurienne.fr

2019 TEMPS FORTS

Pour l'avant-dernière année de programmation du dispositif, le comité de pilotage s'est réuni à deux reprises pour instruire plus d'une dizaine de projets. Au total, **neuf projets d'investissement et de fonctionnement ont été validés** pour un montant de **126 697 € d'aides régionales, 10 493 € d'aides départementales et 137 190 € d'aides européennes** (crédits FEADER).

2020

L'année 2020 sera la dernière année de programmation des crédits du PPT pour cette seconde génération du dispositif en Maurienne (période 2015-2020). Cette année à venir sera donc consacrée à finaliser les projets déjà identifiés ou émergents afin d'engager leur instruction aux derniers comités de pilotage et comités de financeurs. Le comité de pilotage de Maurienne se réunira donc au fil de l'eau selon l'avancement des dossiers, dans l'objectif d'instruire le maximum de projets et de consommer les enveloppes restantes sur le PPT.

Une nouvelle génération de PPT devrait voir le jour à l'horizon 2021, dans le cadre du nouveau Plan de Développement Rural Auvergne-Rhône-Alpes. Le renouvellement des PPT sur les territoires devra passer par une phase préalable de bilan de la programmation 2015-2020 ainsi que de la réalisation d'un nouveau diagnostic pour étudier les besoins en alpage (investissement et fonctionnement) et identifier les actions du futur dispositif.



Dispositif de captage des eaux dans le lit d'un cours d'eau alpage de la Platière - Hermillon commune de La Tour-en-Maurienne



Aménagement de 4 dessertes pastorales et plateforme de traites alpage du Lavoir commune de Modane

Réception 2019

GESTION DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS



Alain MARNEZY 
Vice-Président

Aurélien DION
poste.rivieres@maurienne.fr
Zélie GAHON
animation.gemapi@maurienne.fr

Vos contacts techniques :
Guillaume LELEU
operation.riviere@maurienne.fr
Nicolas GRACZYK
digue@maurienne.fr



© SPM - déboisement du lit du Bonrieu pour des travaux de terrassement ultérieurs (vue du pont Desogus) - St-Jean-de-Maurienne

Le Syndicat du Pays de Maurienne exerce la compétence **GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)** depuis le 1^{er} Janvier 2019. Il devient une structure de référence et un interlocuteur unique pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à l'échelle du bassin versant de l'Arc.

La compétence GEMAPI se décline en **4 missions obligatoires inscrites au Code de l'Environnement** :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau,
- la défense contre les inondations,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

2019 TEMPS FORTS

2019, DES CHANTIERS D'AMPLEUR ET LA POURSUITE DE LA STRUCTURATION DE LA GEMAPI

- **Organisation de la compétence** : rédaction d'une charte d'exercice de la GEMAPI afin de fixer les limites du champ d'action du Syndicat du Pays de Maurienne, cette compétence étant complexe à appréhender et nécessitant une appropriation locale. Ce document constituera un outil d'aide à la décision afin de définir les actions susceptibles d'être engagées par le Syndicat du Pays de Maurienne.
- **Pôle Rivière** : l'équipe en charge de la GEMAPI a été complétée pour atteindre **4 agents** :
 - 2 ingénieurs dédiés au déploiement opérationnel de la GEMAPI,
 - 1 ingénieur dédié aux études relatives aux digues,
 - 1 ingénieure chargée de l'élaboration et du suivi des démarches contractuelles avec nos partenaires financiers.
- **Gestion du risque inondation à Saint-Michel-de-Maurienne** : réflexions sur les solutions pour pallier à l'engravement de l'Arc en amont du barrage de Saint-Martin-la-Porte avec l'ensemble des acteurs concernés (EDF, SFTRF, Département, État, Syndicat du Pays de Maurienne). Des objectifs à court et moyen terme ont été définis afin de diminuer le risque inondation et d'améliorer le transport sédimentaire sur le long terme.
- **Réalisation d'un plan de gestion de la végétation** : il s'agit de prioriser les interventions du Syndicat du Pays de Maurienne en matière d'entretien de la végétation. L'objectif vise à assurer la continuité du travail effectué par les communes et Communautés de communes, sans toutefois se substituer aux obligations des propriétaires riverains (élaboration d'une Déclaration d'Intérêt Général).
- **Obligations réglementaires sur les digues** : révision de l'inventaire des digues du territoire selon les évolutions législatives, finalisation de l'étude de danger du Bonrieu à Saint-Jean-de-Maurienne et suivi de l'étude de danger de la digue des Arolles à Valloire.
- **Assistance technique aux communes** : visites de terrain, rapports de diagnostic et assistance technique dans la définition de solutions pour des travaux liés aux cours d'eau mais ne rentrant pas dans le cadre de la compétence GEMAPI (reprise du seuil du torrent de Bonnenuit à Valloire, conseils à la commune d'Albiez-Montrond...).
- **Le Merderel à Saint-Martin-sur-la-Chambre (4C)** : reprise de 3 seuils de stabilisation du lit et des protections de berges, détériorés suite à l'enfoncement progressif du torrent dans le secteur de Chamorand.
- **Aménagement hydraulique du torrent de l'Arcelle (CCHMV)** : remplacement de la buse sous-dimensionnée passant sous le front de neige de Lanslevillard par un dalot de 5m par 5m, permettant le transit de laves torrentielles jusqu'à l'Arc et ce, en limitant le risque de débordement.
- **Bonrieu (3CMA)** : abattage de la végétation sur l'ensemble de la zone concernée par le chantier, soit de la digue des Rippes à la confluence avec l'Arvan, en vue de préparer les travaux de terrassement prévus à partir de décembre 2019 jusqu'à mai 2020.
- **Entretien de la végétation** : abattage de végétation sur un atterrissement du Glandon à Saint-Colomban-des-Villard et le long du torrent de l'Arcelle à Lanslevillard. Ces travaux ont pour but de prévenir la formation d'embâcles pouvant constituer un facteur aggravant au risque d'inondation dans les secteurs à enjeu.
- **Laves torrentielles de l'été** : dimensionnement de travaux pour désobstruer le chenal du Poucet afin de replacer le torrent dans le lit créé en 2018, destruction de gros blocs déposés dans le chenal du torrent de l'Envers à Sollières et dégagement de la confluence Arc-Claret à Montricher-Albanne.

DÉMARCHES CONTRACTUELLES

- **Élaboration de la stratégie du Contrat de bassin avec l'Agence de l'Eau** : actions prioritaires permettant de favoriser une gestion intégrée des milieux aquatiques, en associant différents acteurs du territoire (Conservatoire d'Espaces Naturel, EDF, Fédération de pêche...). La stratégie cible la gestion du transport solide, l'amélioration des milieux aquatiques et humides, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité. L'Agence de l'Eau est le partenaire financier de cette démarche, dont la mise en œuvre opérationnelle est prévue pour fin 2020.
- **Lancement du 3^{ème} PAPI** : élaboration d'un PAPI "d'intention", phase préliminaire d'études permettant un diagnostic de territoire, en vue d'établir une stratégie et un programme d'actions formalisées dans un PAPI "travaux". Cela permettra d'obtenir des subventions de l'État sur les opérations de lutte contre les inondations.
- **Labellisation ÉPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Syndicat du Pays de Maurienne** : reconnaissance du travail de structuration effectué depuis 2018 et du rôle du Syndicat en tant que collectivité exerçant la totalité de la compétence GEMAPI.



© SPM - réfection des protections de berge du Merderel - Saint-Martin-sur-la-Chambre



© SPM - pose du dalot sur le torrent de l'Arcelle - Lanslevillard / Val Cenis

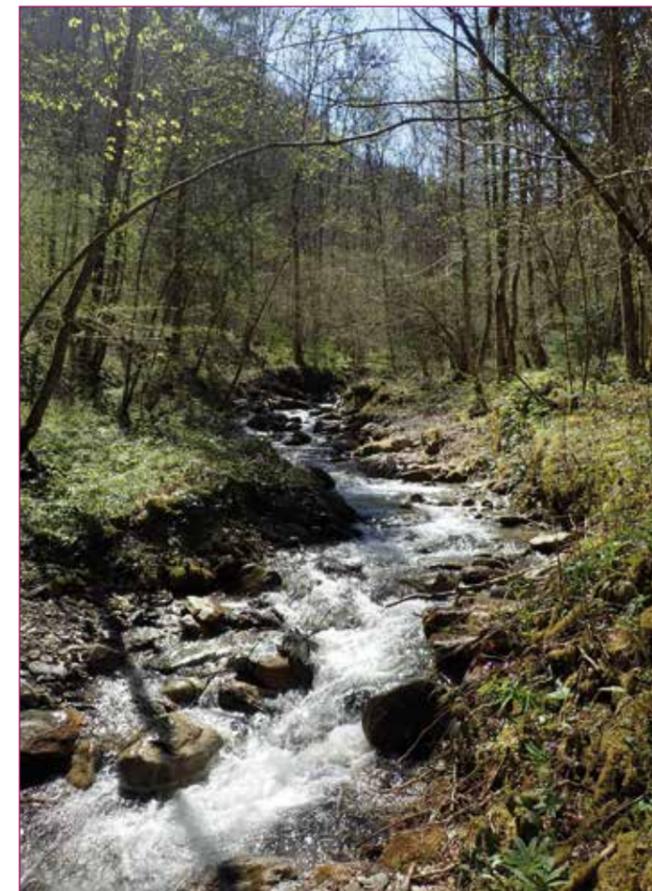
2020

UNE ANNÉE CENTRÉE SUR LES ACTIONS D'ENTRETIEN

- **Ouvrages et gestion de la végétation** : priorisation des actions d'entretien d'ouvrages à réaliser, entretien des digues et seuils (secteur de Modane).
- **Coordination et pilotage d'études** : études de dangers (dignes de Valloire et de Saint-Jean-de-Maurienne), étude sédimentaire sur le secteur de Saint-Michel-de-Maurienne, suivi de l'étude sur le Saint-Antoine à Modane...
- **Travail de structuration** : anticiper les actions structurantes à venir (Bochet, phase 2), élaboration d'une stratégie de communication.
- **Poursuite des démarches contractuelles avec nos partenaires financiers** : mise en œuvre du PAPI dit "d'intention", élaboration du programme d'action du contrat de bassin avec l'Agence de l'Eau.

MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

- **Projets de protection contre les inondations** : phase 2 des travaux de protection contre les débordements de l'Arcelle Neuve à Val Cenis, réaménagement de la partie aval du Bonrieu à Saint-Jean-de-Maurienne, travaux sur la digue de l'Arc à Avrieux...
- **Projets d'amélioration des milieux aquatiques** : restauration de la continuité sur le seuil de la Rizerie à La Chambre, restauration hydromorphologique sur le Doron de Termignon.



© SPM - Le Nant Bruan Saint-Pierre-de-Belleville

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)



Jean-Claude RAFFIN
Vice-Président

Votre contact technique :
Fabien BONNAFOUS
scot@maurienne.fr



- Le SCoT :
- est défini par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000,
 - est un **document de planification et d'urbanisme**,
 - fixe les **objectifs d'aménagement, de protection et de développement** d'un territoire à moyen terme,
 - constitue le **cadre des différentes politiques territoriales** (habitat, développement industriel et commercial, déplacements, tourisme, agriculture, protection de l'environnement, transition énergétique...),
 - traduit une **vision stratégique de développement du territoire** à travers un projet équilibré entre les options d'aménagement et les choix de protection,
 - élaboré à l'échelle des **5 Communautés de communes** du Pays de Maurienne.

2019 TEMPS FORTS

FINALISATION DES PIÈCES DU SCoT

Le **Document d'orientations et d'objectifs (DOO)** constitue la "boîte à outils" du SCoT et traduit les **objectifs politiques** sous forme de **règles d'urbanisme** (prescriptions ou recommandations) qui s'appliqueront ensuite aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Il a été présenté et débattu en **réunion publique** début avril 2019 : les retours des habitants et des socio-pros ont permis d'amender le projet de SCoT pour le finaliser.

VOTE DU PROJET DE SCoT

- Arrêt de l'élaboration du SCoT** en Comité syndical le 30 avril 2019.
- Consultation pour avis des Personnes Publiques Associées (PPA)** durant l'été : État, Région, Département, Parc National, chambres consulaires, territoires limitrophes, autorité environnementale...



© SPM - Stand SCoT au salon de l'Artisanat Mauriennois - septembre 2019

ENQUÊTE PUBLIQUE

À l'automne pendant un mois, le public a pu faire part de ses observations sur le projet de SCoT lors de **permanences tenues sur l'ensemble de la Maurienne**. L'enquête publique a connu une **forte participation** en particulier en ligne sur le **registre dématérialisé**.

La très grande majorité des remarques ont porté (de manière favorable ou défavorable) sur les projets d'Unités Touristiques Nouvelles (UTN) Structurantes intégrées au SCoT.

Les commissaires enquêteurs ont remis au Syndicat du Pays de Maurienne leur **rapport d'enquête mi-décembre**. C'est sur cette base que les derniers ajustements du SCoT devront être effectués avant son approbation.

- 15 permanences pendant 1 mois,
- 11 registres papiers,
- 1 registre dématérialisé accessible en ligne 24h/24,
- 1211 observations du public dont 1107 sur le registre en ligne.



© SPM - Réunion publique avril 2019

VOTE DÉFINITIF DU SCoT

- début 2020 : finalisation des différentes pièces du SCoT,
- fin janvier 2020 : **vote d'approbation du SCoT** par les élus du Comité syndical,
- début avril 2020 : **le SCoT devient exécutoire** 2 mois après transmission au Préfet (délai de contrôle de la légalité).

MISE EN ŒUVRE DU SCoT...

Les documents d'urbanisme locaux devront être mis en compatibilité avec le SCoT dans un délai d'un an ou trois ans si la mise en compatibilité implique une révision du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** ou de la **Carte Communale (CC)**.

...AVEC LES OBJECTIFS **Maurienne 2030**
Schéma de Cohérence Territoriale

NOUVEAUTÉ Avec l'arrivée d'une chargée de mission Lyon-Turin, le Syndicat du Pays de Maurienne s'est renforcé pour rendre opérationnels les objectifs de redynamisation des centres-bourgs à travers le **"Contrat de Territoire Maurienne"**.

Votre contact technique :
Cécile HIRSOUX
ctm@maurienne.fr



ACCUEILLIR
200 NOUVEAUX HABITANTS PAR AN
(en moyenne sur la Maurienne)

STRUCTURER
UNE ARMATURE URBAINE

PÔLES DE VIE MAJEURS PÔLES RELAIS BOURGS STATIONS

PROGRAMMER LES AMÉNAGEMENTS ET LOGEMENTS NÉCESSAIRES

PRODUIRE
380 nouveaux logements /an

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

+ de 2 200 nouveaux emplois

- 50% EN ZONES D'ACTIVITÉS
- 50% DANS LE TISSU URBAIN

- 1 HIÉRARCHISER L'OFFRE
- 2 ACTIVITÉS EN CENTRE-BOURG
- 3 MOBILISER LES FRICHES

RÉNOVER 11 600 LITS TOURISTIQUES

- renforcer la filière cyclo
- adapter l'offre hiver
- diversifier l'offre été

PRODUIRE 22 800 LITS NEUFS

PRÉSERVER LES COMMUNS DU TERRITOIRE
espaces naturels, paysages, patrimoines, ressources...

REQUALIFIER L'OFFRE COMMERCIALE EXISTANTE SANS CRÉER DE NOUVELLE ZONE

PROTÈGER LES ESPACES AGRICOLES ET DIVERSIFIER LES PRODUCTIONS

ENGAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (TEPoS)

- 12 % DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES
- +31 % DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE



Jean-Claude RAFFIN
Vice-Président

Votre contact technique :
Raphaëlle LONGHI-DETIENNE
cooperation@maurienne.fr



La Maurienne fait partie intégrante du territoire transfrontalier des HAUTES VALLÉES avec le Briançonnais, le Pays des Écrins et les vallées italiennes voisines de Suse, Sangone et du Pinerolese. Le Syndicat du Pays de Maurienne représente la Maurienne au sein de l'association transfrontalière Conférence des Hautes Vallées.

Les missions du Syndicat du Pays de Maurienne :

- **animation territoriale** : relais d'informations sur les programmes européens (Interreg Alcotra) et sur les initiatives voisines, co-construction de stratégies transfrontalières,
- **coordination de projets transfrontaliers** : partenariat et interface entre territoires, montage des candidatures, pilotage et suivi des actions,
- **appui technique aux porteurs de projets Maurienne** : mise en relation / partenariat franco-italien, montage des dossiers de subvention et procédures de financement.

2019
TEMPS FORTS



2020

HAUTES VALLÉES CŒUR DES ALPES - PITER CŒURALP

Programme Interreg V France-Italie / Alcotra 2014-2020

5 projets en phase opérationnelle - 10 partenaires franco-italiens pour un budget 8 471 647 € dont 7 155 000 € de FEDER (85 %)

3 partenaires Maurienne : Syndicat du Pays de Maurienne avec AURA Entreprises (Antenne Maurienne), Communautés de communes Porte de Maurienne et Maurienne Galibier - Budget total Maurienne : 2 336 436 € (dont 85 % FEDER).

Coordination Communication

- Lancement du PITER CœurAlp,
- Création du site internet www.altevallieu.eu

Le Syndicat du Pays de Maurienne poursuit son rôle de **coordinateur du PITER CœurAlp** à l'échelle transfrontalière.

CœurAlp Mobilité

- Le Syndicat du Pays de Maurienne **chef de file du projet**,
- Coordination partenariat,
- Démarrage des actions.

Actions avec la SPL Agence Eco-mobilité Savoie : extension du réseau d'autostop organisé et plan de déplacement de zones d'activités.

CœurAlp Solidarité

- Démarrage des actions Maurienne.

- Réseau d'écrans dynamiques d'information sur les services,
- Refonte du site internet - Annuaire des Services Maurienne,
- Plateforme de participation citoyenne.

CœurAlp Innovation

Avec AURA Entreprises, création d'une **filière d'excellence cyclo Maurienne** en lien avec le plus Grand Domaine Cyclable du Monde® et à dimension transfrontalière.

CœurAlp Résilience

Dans le cadre de la **GEMAPI**, gestion concertée des ouvrages hydrauliques et des risques, chantier pilote sécurisation entreprise et route touristique.



TOURISME OUTDOOR - PARCOURS OUTDOOR TRANSFRONTALIER (POT)

Programme Interreg V France-Italie / Alcotra 2014-2020

- Rencontres avec la vallée de Suse et le Briançonnais,
- Syndicat du Pays de Maurienne **délégué** du Département de la Savoie,
- Partenariat avec la Région Piémont.

- **Itinéraire cyclo transfrontalier - Vialp** : état des lieux, plan de parcours, services et points d'intérêt existants, signalétique commune physique et/ou numérique.



MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Contribution au cahier des charges de l'étude sur **"l'articulation de la desserte du territoire Val de Suse/ Maurienne/Briançonnais avec la section transfrontalière du Lyon-Turin"** - avec les Hautes Vallées et TELT.

- Publication du marché au 1^{er} trimestre 2020, lancement de l'étude prévu en septembre 2020,
- **Concertation territoriale** : Comité de pilotage politique et Comité technique à l'échelle transfrontalière.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE



Hervé GENON
Vice-Président

Votre contact technique :
France BARBÉ
web@maurienne.fr

Le web est un **support primordial de communication, réactif, visible et facile d'accès**. Il est capital d'utiliser ce média pour diffuser une information exhaustive à une audience large. L'intérêt du public est d'**obtenir l'information la plus pertinente** en adéquation avec ses attentes, pour les acteurs locaux c'est de bénéficier d'**outils efficaces et simples d'utilisation** qui permettent une **diffusion large de leurs informations**.

Le Syndicat du Pays de Maurienne a mis en place le site maurienne.fr comme **service et support d'information à la population**, il regroupe différentes rubriques et informations dynamiques : actualités, parcours usagers, annuaires des services, agendas...

2019
TEMPS FORTS



CŒURALP SOLIDAIRE - PITER HAUTES VALLÉES

2020

NOUVEAU PORTAIL MAURIENNE.FR

En partenariat avec Maurienne Tourisme et avec l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage Éclectic Experience :

- **audit** des différents sites,
- enquête de satisfaction auprès des utilisateurs du site (185 réponses) qui montre un site globalement apprécié, qui inspire confiance mais apparaît trop dense et diffus,
- organisation et animation d'un **atelier personnas** avec 3 profils (habitants, vacanciers, entrepreneurs),
- rédaction du cahier des charges en cours.

PORTAIL D'ATTRACTIVITÉ MAURIENNE 2020

- Lancement de l'appel d'offres et choix du prestataire,
- Début de la **réalisation du nouveau site** et alimentation des rubriques,
- Refonte des sélections APIDAE⁽¹⁾,
- Rédaction du cahier des charges pour la mise en ligne d'une **plateforme de participation citoyenne**, choix du prestataire et lancement de la plateforme.

EASY MAURIENNE

Dans la continuité du Schéma de Services Maurienne (2014-2016) et de la diffusion de l'information, le Syndicat du Pays de Maurienne souhaite transformer **des écrans de TV ou d'ordinateurs en panneaux d'informations locales et/ou touristiques** connectés et intelligents, alimentés avec la base de données APIDAE⁽¹⁾

- Recherche de prestataires, lancement de l'appel d'offres.

- **Appel à candidature** des structures allant accueillir un écran à affichage dynamique,
- **Installation avec le prestataire et suivi** sur le territoire des pôles de diffusion,
- **Formation des acteurs** au logiciel,
- **Animation de la flotte d'écrans** et développement de supports de diffusion.



OUTILS ET RÉSEAUX SOCIAUX

- **Yatou-en-maurienne.fr** : administration et animation de l'annuaire des commerçants, artisans et services de Maurienne.
- **Fichier Interactif Logement (FIL Maurienne)** : administration, animation de la page Facebook FIL, modération des annonces avec la Maison de l'Habitat, dépannage des propriétaires.
- **Animation des pages Facebook** "Maurienne.fr", "Yatou-en-Maurienne", "LEADER Maurienne", "FIL Maurienne", relais d'informations du site Maurienne.fr et des pages "amies".

- **Réflexion sur les outils et leur intégration** dans le nouveau Maurienne.fr,
- **Réflexion globale sur la communication numérique**,
- Mise en place des solutions validées,
- Poursuite des actions.

COOPÉRATION

- **Altevallieu.eu** : réalisation et animation du site,
- **Communication** : réalisation de supports de com,
- réunions et ateliers avec les partenaires transfrontaliers.

MÉDIATION NUMÉRIQUE

- En lien avec les différents professionnels de santé et associations : réunions d'information autour des outils numériques Maurienne, accompagnement et formation APIDAE⁽¹⁾,
- Accompagnement et formation des utilisateurs aux outils Maurienne (propriétaires, commerçants, associations...).

⁽¹⁾ réseau collaboratif d'informations touristiques et de loisirs Apidae

WWW.MAURIENNE.FR

les outils Maurienne à votre service



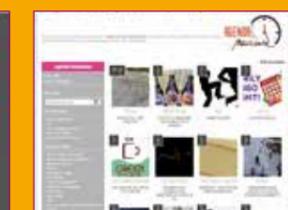
Parcours usager et annuaire des services services.maurienne.fr



Fichier Interactif Logement logement.maurienne.fr



Annuaire des commerçants, artisans et services www.yatou-en-maurienne.fr



Agenda Maurienne agenda.maurienne.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES



Jean CIMAZ 
Vice-Président

Vos contacts techniques :
Laurence DUVERNEY-PRÊT
Muriel GUILLERME
transport@maurienne.fr

Le Syndicat du Pays de Maurienne est **Autorité Organisatrice de second rang (AO2)** pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan. Ses missions principales sont de :

- **relayer les informations** entre l'antenne régionale des transports interurbains et scolaires en Savoie, les Communes, les Communautés de communes, les transporteurs et certaines familles,
- **gérer les dossiers d'inscription** remplis par les familles en appliquant le règlement départemental (affectation sur le circuit adéquat, détermination de l'arrêt le plus proche du domicile, vérification de la distance domicile-établissement scolaire...),
- **vérifier et régler** chaque mois les factures aux transporteurs,
- **répartir les coûts des transports scolaires** entre les Communautés de communes et l'antenne régionale en fonction des règles de subvention,
- **revoir le fonctionnement des circuits** au moment des appels d'offres ainsi qu'en cas de modifications liées à l'évolution des inscriptions,
- intervenir auprès des personnes concernées en cas de problèmes ou d'infractions constatées,
- **revoir les circuits en cas de coupure de routes** liées à des intempéries ou à des travaux.



2019 TEMPS FORTS

Pour l'année scolaire 2019-2020, **2 381 inscriptions** d'ayant-droit ont été gérées pour des élèves qui sont transportés quotidiennement de la maternelle au lycée. Ces élèves sont répartis sur **85 circuits assurés par 7 transporteurs**.

380 dérogations ont également été établies par le Syndicat du Pays de Maurienne pour des trajets cantine, garderie, nounou...

Le coût des frais de transports pour l'année scolaire 2018-2019 s'est élevé à **1 899 070 € TTC**. Depuis janvier 2019, la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan paye directement aux entreprises les circuits scolaires qu'elle gère.

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT



Yves DURBET 
Président

Votre contact technique :
Anne WACKERMANN
mjd.st-jean-de-maurienne@justice.fr

Depuis 2017, le **Syndicat du Pays de Maurienne porte le poste d'accueil de la Maison de la Justice et du Droit (MJD)** située à Saint-Jean-de-Maurienne (anciens locaux du Tribunal d'Instance), avec le soutien financier du Département, en partenariat avec la ville de Saint-Jean-de-Maurienne et le Tribunal de Grande Instance d'Albertville.

2019 TEMPS FORTS

- **Fréquentation globale est sensiblement identique à celle de 2018**. Plusieurs **actions** ont été **menées à l'intention de la jeunesse** :

- 68 élèves de classes de 4^{ème} lors de rencontres Collège/Justice,
- 53 élèves internes en classe de 2^{nde} du Lycée Paul Héroult lors du rallye découverte des institutions (53 élèves).

et **du grand public** :

- action organisée par l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) sous la forme d'un petit-déjeuner d'information, de soutien et de conseil aux tuteurs familiaux.



2020

- **Reconduite des missions des intervenants de la MJD** : avocats, notaires, conciliateur de Justice (règlements à l'amiable de litiges entre propriétaires et locataires, de voisinage, de copropriété, de consommation...), délégué du défenseur des droits (défense des droits des usagers des services publics, défense et promotion des droits de l'Enfant, lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité, respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité), informations juridiques, aide aux victimes d'infractions pénales (AVIJ), mesures de protection : tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, mandat de protection future... (ATMP et UDAF), médiation familiale (UDAF).
- **Mise à disposition du public de formulaires administratifs** : demande d'aide juridictionnelle, requête auprès du juge aux Affaires Familiales, attestation de témoin, renonciation à succession...).